

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 902

Artikel: Le désarmement des pauvres
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018111>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le désarmement des pauvres

(ag) Il y eut une querelle monarchique et nationale en France. Le roi, aux pouvoirs cadrés par une charte ou une constitution, était-il roi des Français ou roi de France? François Mitterrand, monarche républicain, a choisi: il a envoyé une longue *Lettre à tous les Français*, ses «chers compatriotes». Mais les destinataires qui se retrouvent nommés aux salutations finales, assurés de fidèles sentiments épistolaires, ne sont guère les interlocuteurs de la longue missive: c'est avec la France que dialogue le président de la France. Pour le premier meeting, disons moins vulgairement le rassemblement de Rennes, Jack Lang campant le décor présidentiel avait dissocié les couleurs du drapeau français. Manière élégante d'afficher le rouge pour lui-même. Le blanc, royal, s'en trouvait du même coup rehaussé. Mitterrand donc a consacré deux chapitres, successivement et dans l'ordre, au désarmement des grandes puissances et à la misère du tiers monde. Une phrase forte lie les deux sujets.

Il faut s'en convaincre: le fossé qui s'élargit, entre les pays riches et les pays pauvres, représente pour l'humanité un risque plus pressant que la menace nucléaire, car celle-ci peut être contrôlée tandis que celle-là échappe encore à tout remède.

L'exportation d'armes

Si les Grands amorcent, à petits pas, une limitation de certains types d'armement, sans qu'on ait la preuve que leurs dépenses militaires globales se réduisent véritablement, c'est que leur économie en difficultés ou leur déficit budgétaire écrasant exigent une modération ou un resserrement des priorités.

Mais ces mêmes soucis économiques en font des exportateurs particulièrement agressifs (l'image s'impose) sur le marché mondial des armes, et pour deux raisons bien connues: d'une part seules des séries fortes, au-delà des besoins nationaux, permettent d'amortir la re-

cherche incluse dans les armes sophistiquées; d'autre part, tous — URSS compris — connaissent des déficits de leur balance commerciale: l'exportation des armes est considérée dès lors comme une source de devises précieuses — sous réserve de la qualité du débiteur. L'Irak doit 100 milliards de FF à la France, et la Libye 4 milliards de dollars à l'URSS, soit l'équivalent d'une année de ressources pétrolières.

Or l'armement, dès qu'on dépasse les productions de faible technologie, celle de la poudre et des balles, reflète absolument le fossé qui sépare le Nord et le Sud. Seuls les Grands maîtrisent la production de haute technologie, même si l'Inde, la Corée du Sud, le Brésil, la Chine n'en sont plus à leur première année d'apprentissage.

Il y a donc une fâcheuse lacune et quelque hypocrisie à réserver le désarmement aux Grands et à oublier le poids des armes dans les causes de la paupérisation du tiers monde.

En chiffres

Mitterrand évalue à 30 milliards de dollars au détriment du Sud le déficit 87 des transferts financiers entre les deux hémisphères.

Mais, en regard: les dépenses militaires du tiers monde représentent 150 milliards de dollars: le 20% des dépenses militaires mondiales.

Sous les chiffres globaux, la diversité des situations. Les conflits externes, dont la guerre Irak-Iran. Ou la course aux armements Inde-Pakistan, entretenue par les Grands.

Plus profondément, l'importance de la caste militaire, qui souvent occupe le pouvoir ouvertement, ou qui est assez forte pour exiger que ses demandes soient jugées prioritaires par le gouvernement en place dans les budgets nationaux.

La crise économique et la pauvreté endémique, loin d'entraîner une réduction des dépenses militaires, favorise le renforcement de l'armée et de la police,

chargées d'assurer l'ordre. Plus les sacrifices imposés à la population sont lourds, plus les armes en sont exonérées puisque ce sont elles qui assureront l'acceptation forcée des nouvelles contraintes.

C'est ainsi que les exigences dictées par le FMI épargnent, par décision des pays concernés, le plus souvent l'armée. Seule exception, l'Afrique subsaharienne qui, depuis 1980, a réduit notablement ses dépenses militaires. Et pourtant le Burkina-Faso, dont certains voudraient faire un modèle alors qu'il connaît — avec révolution de palais et de caserne — une dictature militaire, consacre le 18% de son budget à l'armée.

Or ces dépenses, stériles, correspondent exactement aux sommes qui seraient nécessaires pour que la production ne prenne pas de retard — ce qui est le cas — sur la croissance démographique.

Plan mondial

Mitterrand, à juste titre, a réclamé un plan mondial de développement en faveur du tiers monde. Louable!

Mais le 86% des ventes françaises d'armes a été destiné au tiers monde (pour les Soviétiques: 76%; pour les Américains: 51%).

Un début d'ordre mondial voudrait que les plus riches, si l'on ose aussi écrire en langage noble, vendent les outils de la vie plutôt que ceux de la mort. ■

Place du concordat

(suite de la première page)

Au total donc, l'institution même du concordat est à la fois d'une souplesse séduisante, qui donne un contenu pratique à la théorie fédéraliste, et d'une rigidité gênante, quand il s'agit d'adopter ou de réviser les termes d'une convention. Certains juristes ont réfléchi aux moyens de résoudre cette contradiction. Sans résultat apparent à ce jour — parce qu'elle est probablement inhérente au système, et donc à subir avec lui.

YJ